

L'industrie

En bref

Alors que les activités tertiaires prennent de plus en plus d'importance, les caractéristiques industrielles du Nord - Pas-de-Calais tendent à s'estomper. La métallurgie et le travail des métaux, l'industrie agroalimentaire et les équipements mécaniques sont, comme au niveau national, ses principaux secteurs d'activité. L'industrie automobile et le textile-habillement constituent deux activités spécifiques à la région. Le chômage est un problème particulièrement crucial pour la région, les créations d'emplois n'arrivant pas à compenser l'augmentation du nombre des actifs. Son passé industriel a laissé des traces sur le territoire : friches, pollution des sols, de l'eau, et des sédiments, etc. Aujourd'hui, les acteurs régionaux, face à l'ampleur des problèmes, ont mis en oeuvre des politiques volontaristes en faveur d'une production plus respectueuse de l'environnement.

Grâce au textile, le Nord - Pas-de-Calais est resté pendant longtemps l'une des régions les plus productives et les plus dynamiques d'Europe. Au XIX^e siècle, le charbon est venu renforcer cette puissance industrielle. Dans les années cinquante, le Nord - Pas-de-Calais était la deuxième région économique après l'Île-de-France. Les graves destructions provoquées par les deux guerres mondiales avaient marqué de simples temps d'arrêt dans l'essor économique jusqu'alors sans freins. Tout va cependant commencer à se détériorer dès la fin des années cinquante. L'un des fleurons industriels, le textile, est ainsi confronté à de rudes problèmes, prémices de beaucoup d'autres : les délocalisations de la sidérurgie, la fin de l'extraction minière et, petit à petit, l'extinction des industries anciennes. Désindustrialisation et modification des hiérarchies industrielles ont présenté un handicap pour la région. Le tissu productif régional s'engage alors dans une longue période de restructuration et de modernisation. D'importants investissements ont été réalisés dans l'industrie pour renouer avec la performance et la compétitivité. La région est aujourd'hui au troisième rang pour la densité des emplois industriels, mais les disparités territoriales restent fortes et les restructurations ne sont pas terminées. La « vieille industrie » n'en finit pas de s'éteindre, apportant chaque année son cortège de plans sociaux. De nouveaux changements s'amorcent. Le Nord - Pas-de-Calais est entré dans une ère nouvelle mar-

quée par l'augmentation des emplois tertiaires. Dans un monde où les productions immatérielles prennent de plus en plus d'importance, la région saura-t-elle à nouveau s'adapter aux changements qui s'annoncent ?

Les activités passées

Si beaucoup des activités anciennes du Nord - Pas-de-Calais ont marqué fortement le territoire, c'est l'extraction charbonnière qui y a laissé les empreintes les plus fortes.

Le charbon, une longue histoire

L'aventure du charbon débute en 1720, avec la découverte des veines prolongeant celles du bassin de Wallonie, et se termine en 1990 avec la fermeture du dernier puits. En 1930, l'extraction atteint son chiffre record avec 35 millions de tonnes, soit les deux tiers de la production nationale. Allongé d'ouest en est, sur 100 km, au centre de la région, le bassin minier n'a qu'une quinzaine de kilomètres de large. En 1960, au moment de l'amorce du déclin, les Houillères employaient plus de 120 000 personnes. Les rendements médiocres et la concurrence des hydrocarbures et du charbon étranger ont entraîné le repli de l'extraction, puis la fermeture progressive des puits après plusieurs



Le terril de Bruay-Labuissière avant réhabilitation (1994).

EPF - Photo.

plans de restructuration. L'extraction du charbon, qui s'achève en 1990¹, a laissé des traces indélébiles dans le paysage : des centaines de terrils, des milliers d'hectares de friches, des zones humides liées aux eaux d'exhaure, des affaissements de terrains et des sols pollués. Les activités industrielles qui lui étaient associées s'éteignent aussi : cokerie, carbochimie, centrale thermique, sidérurgie intérieure. La fermeture des mines marque la fin d'un mode de vie et d'une culture auxquels les habitants étaient très attachés malgré les dangers du métier et la fréquence de la silicose.

Effacer les traces du passé

Le bassin minier a connu alors, pendant plusieurs décennies, une situation d'une gravité exceptionnelle. L'omniprésence et l'omnipotence, pendant plus deux siècles, d'une mono-industrie ont produit des effets spécifiques qui ont pesé et pèsent encore sur les hommes et le territoire. Des efforts financiers considérables en

faveur de la conversion ont été engagés par l'Europe, l'État et les collectivités territoriales. Contrats de plan État-Région, fonds structurels européens, fonds d'industrialisation des bassins miniers, société de conversion (Finorpa), Comité interministériel d'Aménagement et de Développement du territoire (Ciadt) ont accompagné pendant des années ces mutations. Les acteurs régionaux ont pris conscience de la gravité des problèmes environnementaux dès le début des années quatre-vingts. Ils ont, à l'aide du contrat de plan État-Région (1989-1993), créé un établissement public foncier en charge de la réhabilitation des friches industrielles. Si, dans un premier temps, il s'agissait surtout de réhabiliter les friches afin d'effacer les traces du passé dans le paysage, par la suite, les réhabilitations se sont intégrées à une problématique plus globale : développement urbain, trame verte, etc. Sous l'impulsion de la conférence permanente du bassin minier initiée par le conseil régional en 1997, un document stratégique intitulé « Une ambition partagée pour l'après-charbon » a été élaboré. Il s'agissait d'un projet ambitieux, issu d'un travail collectif, abordant aussi bien les aspects humains qu'environnementaux et économiques. Aujourd'hui, ces efforts commencent à porter leurs fruits, le paysage s'est transformé mais le chômage structurel est persistant et de nombreuses friches polluées n'ont pas encore été réhabilitées.

La situation actuelle

Un PIB par habitant faible

Le Nord - Pas-de-Calais accuse un déséquilibre entre sa masse démographique et son poids économique. En 2000, il ne participe que pour 5,5 % au produit intérieur brut (PIB) national² alors qu'il représente 6,9 % de la population métropolitaine. La région est au 17^e rang pour le PIB par habitant (18 982 euros). Cet écart s'explique en partie par le nombre élevé de chômeurs, mais surtout par le faible taux d'activité, notamment féminin. Seule une faible part de la population participe à la production de richesse. Quant au PIB par emploi, il est proche de la moyenne des régions françaises (hors Île-de-France et Dom-Tom). Manquant d'activités à forte valeur ajoutée, la région ne se place qu'au 7^e rang des régions françaises pour le PIB par emploi³. Malgré son déclin, l'industrie représente encore près de 27 % de la valeur ajoutée brute⁴ (VAB) de la région alors que la moyenne française est de 21 %. En revanche, les services marchands participent nettement moins à la VAB régionale que dans les autres régions françaises, 43 % contre près de 52 %. Ainsi, la tertiarisation de l'économie régionale est plus le fait du secteur non marchand que du secteur marchand.

1 - Avec la fermeture du puits n° 10 d'Oignies.

2 - Le PIB du Nord - Pas-de-Calais était de 75 974 millions d'euros en 2000.

3 - Le PIB par emploi dans le Nord - Pas-de-Calais était de 53 948 euros en 2000.

4 - Plaçant la région au 5^e rang derrière la Haute-Normandie, la Franche-Comté, l'Alsace, la Picardie et Rhône-Alpes.



Démolition d'une friche sur le site de Dourges.

EPF 2001.

Renouveau économique et chômage chronique

La région a su tourner la page de la « vieille » économie. Le tissu productif a montré sa capacité d'adaptation en créant des emplois et de nouvelles activités, mais pas en nombre suffisant pour éviter la hausse du nombre de chômeurs. Le Nord - Pas-de-Calais connaît depuis des années l'un des taux de chômage les plus élevés des régions métropolitaines. Même si celui-ci tend, petit à petit, à se rapprocher de la moyenne nationale, son niveau reste très préoccupant et la situation est très contrastée d'une zone d'emploi à l'autre : 11,9 % fin décembre 2002, contre 9,1 % pour la France. Pourtant, le tissu économique régional a fait preuve de vitalité en créant 42 000 emplois entre 1990 et 1999 et en intégrant 102 000 actifs de plus qu'en 1990. La région n'arrivant pas à absorber l'arrivée des nouveaux actifs qui sont surtout des jeunes (région la plus jeune de France) et des femmes (le taux d'activité féminin est encore inférieur à la moyenne nationale), le taux de chômage reste toujours élevé.

Une spécialisation spatiale

Les activités industrielles se répartissent de façon inégale sur le territoire. À Lille, elles diminuent et cèdent progressivement le terrain au tertiaire. La sidérurgie et la transformation des métaux se trouvent plutôt dans le Dunkerquois, le textile à Roubaix-Tourcoing, l'automobile dans le Douaisis et le Valenciennois, le verre à Saint-Omer et l'agroalimentaire un peu partout dans la région. La situation des zones d'emploi est contrastée, certaines d'entre elles faisant preuve d'un réel dynamisme économique. Pourtant, elles continuent à partager d'importantes difficultés sociales, le plus souvent d'ordre structurel.

La montée du tertiaire

La région occupe une place de premier rang au niveau mondial pour la vente par correspondance et de deuxième rang au niveau national pour les centres d'appel. Le Nord - Pas-de-Calais n'échappe pas, comme toutes les autres régions françaises, à la croissance de l'emploi tertiaire. C'est surtout l'agglomération lilloise qui en profite. Alors qu'en 1989, un tiers des emplois lillois provenait de l'industrie, cette activité ne représentait plus qu'un emploi sur cinq en 1997. En cinq ans, les emplois de services de la région ont augmenté en moyenne de 2,9 % par an contre 2,6 % au niveau national. En 2001, ils représentaient 72 % des emplois régionaux, plaçant la région au même niveau que la moyenne nationale. Petit à petit, la région perd ses spécificités et converge de plus en plus vers les moyennes nationales pour un ensemble de paramètres : emploi tertiaire, travail des femmes, niveau scolaire, offre régionale de services aux entreprises, etc. Cependant, dans des domaines stratégiques, la place de la région ne correspond pas à son poids démographique et montre des faiblesses dans

De fortes spécificités sectorielles

Avec l'implantation de grands groupes comme Renault ou Toyota et la présence de sièges sociaux et d'investissements directs étrangers^a, l'industrie du Nord - Pas-de-Calais, qui emploie près de 224 000 personnes en 1999, confirme sa vitalité. Elle a une spécialisation marquée. Six activités dominent parmi les dix-sept qui la composent.

- **La métallurgie et le travail des métaux** sont les piliers de l'industrie régionale. La sidérurgie emploie 6,8 % des salariés de l'industrie de la région^b, ce qui représente un quart des emplois du secteur au niveau national. Cette filière est très intégrée, allant de la production de métaux jusqu'à leur utilisation finale. Ce secteur a subi de profondes restructurations mais a su se moderniser et renouer avec la compétitivité.

- **Les transports terrestres** sont un secteur en pleine mutation. À la suite de l'implantation de grands constructeurs automobiles, la région est devenue la deuxième région française du secteur automobile derrière l'Île-de-France. Ce secteur emploie près de 20 000 personnes (40 000 si on compte les équipementiers). La région est également au premier rang pour l'industrie ferroviaire qui reste une activité créatrice d'emploi.

- **Le textile-habillement**, en crise permanente depuis des décennies, emploie encore près de 19 000 personnes. Cette activité structure l'emploi sur plusieurs bassins d'emploi.

- **Les industries agroalimentaires** employaient, en 1999, plus de 26 000 personnes. Les spécialités sont nombreuses : boulangeries et pâtisseries, fabrication des produits amylacés, brasseries, produits à base de viande et de poisson.

- **Les équipements mécaniques** concernent surtout des PMI se positionnant sur des produits haut de gamme à forte technicité.

- **D'autres productions performantes** ont une place non négligeable dans l'économie régionale : le verre avec le premier employeur privé régional^c, l'édition, l'impression et la reproduction, la vente par correspondance, les produits en céramique et les matériaux de construction.

a - Selon la Datar, la proportion d'emplois créés rapportés à la population active varie en effet assez peu d'une région à l'autre. Les principales régions d'accueil des investissements directs étrangers ont été en 2001 l'Île-de-France, le Nord - Pas-de-Calais, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Midi-Pyrénées et la Lorraine.

b - Source : Scees-Sessi, 1996.

c - La verrerie « Arc International » emploie plus de 10 000 salariés.



Sidérurgie, usine à Dunkerque (novembre 2000).

CR NPDC - Daho Bourlès

Les secteurs d'activité

	Emploi total au 01/01/2001 (en milliers)	Dont (en pourcentage)				Taux d'évolution annuel moyen 1996 / 2001 (en pourcentage)			
		Agriculture	Construction	Industrie	Services	Agriculture	Construction	Industrie	Services
Nord - Pas-de-Calais	1 418	2,3	5,6	20,0	72,0	- 2,3	0,8	- 0,4	2,9
France	24 446	3,8	5,9	17,5	72,8	- 1,7	0,5	- 0,1	2,5

• **Emploi total** : comprend l'emploi salarié et l'emploi non salarié.

• **Agriculture** : inclut l'agriculture, la sylviculture et la pêche.

• **Industrie** : regroupe les industries agricoles et alimentaires, les industries de biens de consommation, l'industrie automobile, les industries de biens d'équipement, les industries de biens intermédiaires et l'énergie.

• **Services** : regroupent le commerce, les transports, les activités financières, les activités immobilières, les services aux entreprises, les services aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale et l'administration.

Source : Insee, estimations d'emplois.



Friche Roussel à Roubaix avant réhabilitation.



Friche Roussel à Roubaix après réhabilitation (photomontage du projet).

le tertiaire supérieur. Avec 8,3 % d'emplois dans les fonctions supérieures⁵, la métropole lilloise n'est qu'au 13^e rang des agglomérations françaises pour le nombre d'emplois décisionnels ou stratégiques⁶.

Les conséquences sur l'environnement

Un bilan très lourd

Tous ces bouleversements économiques n'ont pas été sans conséquence. Victime de sa vitalité économique, la région a sacrifié pendant longtemps son environnement au profit de la production industrielle. Puis, se débattant dans des crises successives, elle s'est surtout souciee des problèmes économiques et sociaux. Aujourd'hui, après plus d'un siècle d'utilisation intensive du territoire et des ressources, le bilan est lourd : la région possède 14 % des sites pollués actuellement recensés en France, produit d'importantes quantités de déchets industriels dangereux, rejette dans l'atmosphère poussières et gaz polluants, accueille de nombreux sites classés Seveso (au nombre de 99 en 2002) présentant des risques industriels. Malgré les efforts entrepris depuis plusieurs années, elle reste marquée par des paysages dégradés,

de nombreuses zones humides ont définitivement disparu et la superficie des espaces naturels est singulièrement réduite. Ses canaux et ses cours d'eau renferment des sédiments pollués par des métaux toxiques. Les eaux souterraines ou superficielles présentent des problèmes qualitatifs et quantitatifs, susceptibles de porter préjudice, à terme, à l'alimentation en eau potable des populations. C'est donc l'environnement dans son ensemble qui est touché par les activités industrielles passées ou présentes.

Des habitants sensibilisés à l'état de l'environnement

Cette situation nuit au cadre et à la qualité de vie. Les habitants, qui pourtant sont fortement attachés à leur région, ont pris conscience de la dégradation de l'environnement et l'expriment. Ainsi, dans la dernière enquête nationale de l'Observatoire interrégional de l'environnement (2001), les habitants du Nord-Pas-de-Calais font preuve de pessimisme à l'égard de l'environnement. La région vient ainsi au quatrième rang des régions françaises pour la sensibilité à la détérioration de l'environnement.

Une prise de conscience collective

Les acteurs locaux ont très tôt pris conscience des problèmes environnementaux. Mais c'est au milieu des années quatre-vingt-dix qu'ils se sont engagés dans des actions plus volontaristes. Le conseil régional a fait du développement durable sa ligne de conduite. Le dernier contrat de plan État-Région⁷ (2000-2006) a fixé des

5 - Fonctions métropolitaines supérieures définies par Philippe Julien dans « Onze fonctions pour qualifier les grandes villes », Insee première, n° 840, mars 2002.

6 - Valenciennes, Dunkerque, Douai-Lens, Béthune se trouvent respectivement aux 47^e, 48^e, 49^e et 50^e rang.

7 - Le contrat de plan État-Région prévoit 217 millions d'euros pour le volet « Améliorer l'environnement et le cadre de vie ».

objectifs ambitieux : la reconquête des milieux dégradés mais aussi l'excellence en matière de gestion des ressources, des milieux naturels et des systèmes de production. L'objectif général est désormais de changer les comportements, d'anticiper et d'innover dans ce domaine afin de mettre en œuvre des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement. Les initiatives sont nombreuses et diversifiées. Un Centre de ressources sur le développement durable (CERDD) ouvert à tous (entreprises, collectivités, associations, etc.) a été créé. Des actions en faveur du système de management environnemental (SME) sont menées auprès des entreprises. Le plan régional à l'innovation comporte désormais un volet axé sur l'environnement. Les Chambres de Commerce et d'Industrie ainsi que le pôle professionnel de l'agroalimentaire ont intégré à leur équipe un responsable de l'environnement chargé de l'animation du

tissu économique. Enfin, avec l'appui de la Drire et du conseil régional, un salon professionnel « Environord » se déroule tous les deux ans. L'environnement est donc une préoccupation prise en compte par l'ensemble des acteurs régionaux. D'ores et déjà, ces actions portent leurs fruits. La pollution atmosphérique d'origine industrielle a fortement diminué, la valorisation des déchets industriels spéciaux augmente et près de 5 000 hectares de friches ont été traités.

Développer les éco-industries

La région a des atouts pour développer les éco-industries en raison de ses compétences industrielles, de l'importance du marché local et de la proximité du marché de l'Europe du Nord. Un réseau regroupant seize entreprises et représentant plus de 500 salariés existe depuis une dizaine d'années en Nord-Pas-de-Calais.

Metaleurop, la fin de la « vieille industrie »

Metaleurop Nord a fermé en 2003. C'était le dernier producteur de plomb primaire en France. Il produisait, depuis 1894, du plomb et du zinc par les procédés thermiques de première fusion. L'usine générait des rejets atmosphériques considérables de plomb, cadmium et zinc mais aussi d'hydroxyde de soufre. Au fil des ans, sous l'action de l'inspection des installations classées, les rejets atmosphériques avaient considérablement diminué. Ils sont passés de 350 tonnes de plomb par an en 1970 à 148 tonnes en 1978, pour atteindre finalement 18 tonnes en 2001. Les rejets de zinc avaient été divisés par deux depuis 1985 et ceux de cadmium par cinq. Néanmoins, vingt-six tonnes de zinc et moins d'une tonne de cadmium ont été rejetées dans l'atmosphère en 2001. Depuis quatre ans, un plan d'action avait été engagé pour diminuer les émissions ; d'ici 2003, l'objectif était de diviser par deux les rejets de poussières et de métaux et de limiter ceux du dioxyde de soufre à 8 000 tonnes par an.

Au cours des décennies, les retombées atmosphériques ont engendré une forte pollution des sols. Les métaux lourds, peu mobiles et peu solubles, restent confinés dans les couches superficielles du sol. Hormis le zinc, qui peut migrer plus profondément, on les trouve essentiellement dans les quarante premiers centimètres.

Toutes les études menées, de 1994 à 2001, sur l'imprégnation par le plomb des enfants habitant dans la zone polluée ont montré des résultats alarmants. Environ 10 % des enfants examinés présentaient une plombémie supérieure à la norme de 100 µg par litre de sang. Mais les risques pour la santé ne concernent pas que les enfants. Les employés de Metaleurop sont également touchés. Ainsi, de 1996 à 2001, trente-six salariés ont développé le saturnisme ^a.

Depuis janvier 1999, le secteur entourant l'usine bénéficie d'un projet d'intérêt général (PIG) qui a fait l'objet d'une forte opposition. Les communes considéraient que la zone était trop étendue et les mesures trop draconiennes ; à l'inverse, l'association des riverains estimait que la zone était trop réduite et les mesures insuffisantes. Après un recours devant le tribunal administratif, le plan local d'urbanisme (PLU) reprend désormais les dispositions du projet d'intérêt général initial.

L'information du public est réalisée par trois vecteurs. La Drire publie, chaque année, des données sur les rejets de Metaleurop dans un rapport intitulé « L'industrie au regard de l'environnement », disponible sur son site Internet. Le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) de l'Artois informe la population au travers de réunions d'information et de concertation. Enfin, une Commission locale d'information et de surveillance a été créée en 2002.

Le cas de Metaleurop est exemplaire. Cet établissement ancien est à l'image de l'évolution industrielle de la région. Cette industrie lourde, axée sur la transformation des matières premières, est à l'origine de pollutions considérables sur une longue période. Les efforts en faveur de l'environnement, mis en œuvre ces dernières années sous la pression des pouvoirs publics, n'ont pu effacer les effets d'une pollution chronique ancienne. L'entreprise étant située au cœur d'une zone densément peuplée, sa disparition est à la fois source de déclin économique mais également le point de départ de la reconquête du milieu. Elle est aujourd'hui fermée, mais la pollution reste.

a - Maladie liée au plomb.



Metaleurop, Noyelles-Godault (2003).

CR NPDIC - AFP PHOTO.

Des politiques publiques durables

Les politiques publiques s'attachent à vitaliser et régénérer le tissu économique dans un esprit de développement durable. L'objectif est de recomposer le tissu économique et, par-là même, le tissu social. Il s'agit de diversifier les activités et de s'assurer d'une meilleure répartition de la plus-value économique afin de créer et sauvegarder les emplois.

Le développement industriel doit intégrer la question du développement durable. C'est pourquoi les documents de programmation des fonds européens insistent sur l'utilisation des technologies sobres et propres, la limitation des pollutions et des nuisances, la préservation des ressources non renouvelables, la prise en compte des risques technologiques, la recherche de l'intégration paysagère et enfin la maîtrise de l'espace. Ces orientations concernent également l'implantation des zones d'activités pour lesquelles un état initial du site d'implantation doit être réalisé. La localisation doit permettre une bonne accessibilité pour le transport de marchandises, notamment multimodal, mais aussi pour les déplacements de personnes en transports collectifs.

Le contrat de plan met l'accent sur l'intégration effective de l'environnement dans toutes les actions qu'il finance. Il privilégie pour cela la connaissance qui est une étape indispensable. Assurer un rôle de veille, disposer d'outils d'évaluation et d'aide à la décision, mettre en cohérence toutes les actions de connaissance, de restauration et de gestion des milieux naturels en sont les objectifs prioritaires.

Créé en 1992, avec le soutien notamment de la Drire, « Réseau environnement »⁸ fédère des entreprises ayant un savoir-faire dans le domaine de l'environnement. Impulsée par la Drire et le conseil régional, une réflexion collective impliquant l'ensemble des acteurs régionaux s'est engagée récemment sur ce thème. Plusieurs études ont permis d'identifier les pôles de compétence dans le domaine des éco-industries et leur capacité de développement. Suite à ces études, un centre sur le thème des éco-industries a été créé⁹ en 2002. Il assure une veille technologique et apporte une aide aux porteurs de projets. Enfin, l'annuaire présentant l'ensemble des éco-entreprises de la région est désormais consultable sur le site Internet de la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie. Forte de son antériorité, de ses compétences et de cette dynamique, la région devrait donc trouver sa place sur le marché des éco-industries.

Des signes positifs

Le taux de certification environnementale des entreprises est un bon indicateur de la façon dont les responsables industriels intègrent dans leurs stratégies les exigences du développement durable. D'une manière générale, la France est en retard par rapport au pays européens et le Nord-Pas-de-Calais par rapport aux autres régions françaises. La région ne représente que 4,6 % des certifications Iso 14001¹⁰ en France (certification concernant les entreprises souhaitant mettre en place une gestion fiable et performante de l'environnement), chiffre inférieur à sa participation au PIB national (5,5 %). Ce résultat médiocre n'est pas à la hauteur du volontarisme des acteurs régionaux. Ceci peut s'expliquer par la structure du tissu productif, composé de nombreux sous-traitants dont les donneurs d'ordre n'exigent pas forcément une certification environnementale. Pourtant,

8 - <http://www.reseauenvironnement.net>

9 - Création-développement des éco-entreprises (CDEE).

10 - Ces données ne prennent pas en compte les certifications de l'Afaq après mars 2001. La région représente 3,7 % des certifications Iso 14001 de l'Afaq.

Les investissements spécifiques par domaine en 2000

En millions d'euros	Mesure et contrôle	Recyclage et valorisation	Épuration, traitement et élimination	Total
Nord - Pas-de-Calais	3	9	52	65
France hors énergie	27	86	340	453
France y compris énergie	45	94	428	567

Source : Sessi - Scees.

Les investissements industriels anti-pollution

Moyenne période 1998-2000	Air		Eau		Déchets		Bruit		Total	
	Millions d'euros	Nombre d'établissements concernés	Millions d'euros	Nombre d'établissements concernés	Millions d'euros	Nombre d'établissements concernés	Millions d'euros	Nombre d'établissements concernés	Millions d'euros	Nombre d'établissements concernés
Nord - Pas-de-Calais	25	95	28	128	7	81	4	52	63	198
France	238	1 098	238	1 685	99	1 129	19	735	594	2 590

Source : Ifen, d'après Sessi-Scees, Antipol.

Les efforts des établissements industriels pour protéger l'environnement par type d'investissement en 2000

En millions d'euros	Investissements spécifiques (A)	Investissements pour un changement de procédé (B)	Investissements pour la prévention des risques (C)	Investissements protégeant l'environnement (A+B+C)	Investissements pour la protection des sites	Études en vue d'un investissement	Études réglementaires
Nord - Pas-de-Calais	65	19	13	97	18	3	2
France hors énergie	453	159	115	726	32	30	19
France y compris énergie	567	183	131	881	288	37	114

Source : Sessi - Scees.

d'après une étude de la Drire ¹¹, la région se situe dans le peloton de tête pour le nombre d'entreprises dont l'activité est en rapport avec l'environnement (à partir des bases Kompas). D'après les données du Sessi, les entreprises du Nord - Pas-de-Calais ont consacré 11 % de leurs investissements à la protection de l'environnement en 2000. La région est au deuxième rang après Rhône-Alpes (12 %) ¹². Enfin, la région a une production de brevets dans le domaine environnemental supérieure à la moyenne nationale.

Maîtriser la consommation d'espace

Au fil des décennies, l'arrêt de certaines activités puis le déplacement des pôles économiques et de peuplement ainsi que la multiplication des infrastructures de transports ont entraîné une consommation excessive de l'espace. Celui-ci a été perçu pendant longtemps comme un simple facteur de production pouvant être utilisé au gré des besoins, quitte à abandonner les infrastructures après usage. Aujourd'hui, les activités économiques et les infrastructures de transports continuent à se déployer sur le territoire. Zones industrielles, plates-formes logistiques et bureaux occupent toujours plus d'espace dans un territoire régional déjà fortement artificialisé. En 1996, on dénombrait 750 zones d'activités ¹³ représentant 23 000 hectares de surface brute, soit 1,8 % de la superficie régionale. La zone portuaire de Dunkerque s'étale aujourd'hui sur 17 km de rivage et couvre 7 000 hectares auxquels s'ajoutent 3 000 hectares de réserve foncière. Mais la prise de conscience de la nécessité d'économiser le sol progresse également. La réutilisation des friches industrielles à des fins économiques ou urbaines en a été le premier signe, à l'exemple de la plate-forme multimodale de Dourges (500 hectares) réalisée en grande partie sur un ancien site des Charbonnages de France. Ainsi, le schéma directeur de la métropole lilloise prévoit de consacrer 3 000 hectares pour l'accueil des activités économiques d'ici 2015. Il préconise qu'une part significative de ce développe-



La plate-forme multimodale "Delta 3" de Dourges (avril 2003).

CR NPDC - Philippe Frutier

ment s'effectue par recyclage d'anciens sites industriels ou urbains plus particulièrement dans le cadre de la politique de la ville renouvelée. Si le parc scientifique de la Haute Borne et Eurasanté axés sur la filière technologique constituent des extensions urbaines sur sites agricoles, Euratechnologie à Lille-Lomme et la zone de l'Union à Roubaix-Tourcoing marquent la volonté d'un réinvestissement urbain. Mais cette ambition se heurte à de nombreuses difficultés tant procédurales que financières qui demanderont une inscription dans le long terme.

Définitions

Indice de spécificité : rapport entre l'emploi généré par une activité dans l'ensemble de l'emploi régional et l'emploi généré par une activité dans l'ensemble de l'emploi national.

Produit intérieur brut (PIB) : il correspond à ce que produit l'économie d'un pays ou d'une région. C'est un agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits.

Taux de création d'entreprise : rapport entre le nombre de créations d'entreprises d'une année et le stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente. C'est un indicateur de renouvellement du système productif.

Taux d'emploi : part de la population résidente de 15 à 65 ans effectivement au travail. Le taux d'emploi mesure la performance d'un pays ou d'une région à créer des emplois.

Valeur ajoutée (VAB) : différence entre la valeur des biens ou services produits (par une entreprise, une branche) et celle des consommations intermédiaires. Une partie de la valeur ajoutée n'est pas ventilée par région, elle est dite hors territoire.

11 - Drire, 2001. Étude sur les conditions d'émergence d'un pôle de compétence, Pôle industrie de l'environnement en Nord - Pas-de-Calais. Consigny-Consultant.

12 - Cette étude montre que les régions qui dépensent le plus sont aussi celles qui possèdent le plus d'industries polluantes : métallurgie lourde, raffineries, chimie, papier-carton, agroalimentaires.

13 - Millequant F, El Asraoui H. (IESEG - LABORES URA CNRS 362), 2002. Recensement des zones d'activités dans le Nord - Pas-de-Calais. Observatoire régional de l'habitat et de l'aménagement (ORHA).

Bibliographie

- Agence régionale de développement, décembre 2002. « Zones d'activités, un outil pour le développement local », *Note économique*, n° 249, 7 p.
- Baleste M., Boyer J.C., Montagné-Vilette S., Gras J., Vareille C., 2001. *La France : les 22 régions*. Paris, Armand Colin, 366 p. (coll. *U Géographie*).
- Conférence permanente du bassin minier, 1998. *Une ambition partagée pour l'après-charbon*. Lille, 173 p.
- Datar, 2002. *Aménager la France de 2020 : Pays du Nord - Contributions de l'État à de nouveaux enjeux interrégionaux*. Paris, La Documentation Française, 123 p.
- Gamblin A., 1994. *La France dans ses régions*. Paris, Sedes, 367 p.
- Iaurif, 2002. *Performances économiques des régions européennes*. Paris, 167 p. (coll. *Les cahiers de l'Iaurif*, n° 135).
- Ifen, 1996. *L'environnement en France : approche régionale*. Paris, Orléans, La Découverte, Ifen, 351 p.
- Insee, 2002. *La France et ses régions - Édition 2002-2003*. Paris, Insee, 231 p.
- Insee, mars 2002. « Onze fonctions pour qualifier les grandes villes », *Insee Première*, n° 840, 4 p.
- Insee Nord - Pas-de-Calais, avril 2003. « Les fonctions métropolitaines supérieures », *Profils Nord - Pas-de-Calais*, n° 2, 4 p.
- Insee Nord - Pas-de-Calais, décembre 2002. « Les services aux entreprises dans le Nord - Pas-de-Calais », *Les dossiers de Profils*, n° 69, 119 p.
- Insee Nord - Pas-de-Calais, avril 2002. « Une approche de la haute technologie dans le Nord - Pas-de-Calais », *Profils Nord - Pas-de-Calais*, n° 4, 4 p.
- Insee Nord - Pas-de-Calais, décembre 2001. « Panorama régional des technologies de l'information et de la communication », *Profils Nord - Pas-de-Calais*, n° 12, 4 p.
- Insee Nord - Pas-de-Calais, août 2001. « PIB par emploi et PIB par habitant », *Profils Nord - Pas-de-Calais*, n° 4, 4 p.
- Insee Nord - Pas-de-Calais, 2000. « Vitalité et attractivité du tissu productif régional », *Les dossiers de Profils*, n° 62, 46 p.
- Insee Nord - Pas-de-Calais, 2000. « Lille parmi les aires urbaines », *Les dossiers de Profils*, n° 61, 73 p.
- Insee Nord - Pas-de-Calais, 1998. « L'industrie dans le Nord - Pas-de-Calais », *Les dossiers de Profils*, n° 52, 112 p.
- Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 2000. « Produire propre », *Cahier industrie*, n° 56, avril 2000, 11 p.
- Ouvrage collectif, 2001. *L'état des régions françaises*. Paris, La Découverte, 658 p.
- Sessi, 2001. *L'industrie dans les régions - Édition 2001-2002*. Paris, Ministère de l'Économie, des Finances et d'Industrie, 504 p.